

échantillons recueillis à différentes profondeurs n'a pas été sérieusement faite, la prudence exige de ne pas trop se fier à la nomenclature minéralogique donnée par les notes des ouvriers.

Une première veine de gaz inodore fut rencontrée dans le drift, une seconde à 316 pieds, une troisième à 370, et une quatrième à forte tension, à 580. La pression de cette dernière fut suffisante, d'après M. Obalski, pour lancer des pierres à une hauteur de soixante pieds, ce qui suppose une vitesse, à l'orifice, d'environ 62 pieds par seconde. La violence de ce dégagement ne s'est pas maintenue, mais, absolument comme dans plusieurs puits percés dans les schistes de l'Ohio, elle est tombée bientôt à une vitesse de sortie relativement très faible. Une autre veine de gaz fut rencontrée à la profondeur de 820 pieds, dans le schiste noir. Chose remarquable, on n'a pas frappé une seule veine d'eau, du moment que l'épaisseur du drift a été traversée. C'est du moins ce que laisse entendre le rapport de M. Obalski. Dans les sondages analogues faits à Maisonneuve et à Louiseville, la présence de l'eau minérale à différents niveaux a constamment été l'un des grands ennuis, et, comme le puits de Saint-Grégoire a été creusé précisément dans les mêmes couches géologiques que ceux de Louiseville, du moins pour la partie inférieure, nous croyons que la section donnée dans le rapport de M. Obalski n'est peut-être pas tout à fait complète; à moins que l'on ne veuille expliquer cette différence par le fait que le puits de Saint-Grégoire n'atteint que la partie supérieure des formations, rivière Hudson et Utica, tandis que celui de Louiseville en traverse les assises les plus profondes.

Les travaux, arrêtés le 20 octobre 1885, n'ont pas été repris depuis. L'ouverture a laissé, durant près de trois ans, sortir un volume de gaz que M. Obalski évalue à 250,000 pieds cubes par jour, ce qui nous paraît bien un peu exagéré. On a essayé à diverses reprises de fermer le tube de sortie en y enfonçant à grands coups de masses de forts bouchons en bois, mais ce système d'obturateur, par trop rudimentaire, n'a pas réussi, et les bouchons n'ont pas pu résister à la pression intérieure du gaz. Cette pression en toute probabilité doit dépasser 200 livres au pouce carré.

Il est vraiment regrettable qu'une quantité très considérable en définitive du meilleur combustible que l'on connaisse se perde ainsi journellement sans que personne ne s'en occupe. On admet en Pensylvanie et dans l'Ohio que 15,000 pieds cubes de gaz peuvent facilement remplacer une tonne de houille dans les applications industrielles. Dans ce cas, en supposant que le débit ne soit, à Saint-Grégoire, que 50,000 pieds cubes par 24 heures, ce qui nous semble beaucoup plus rapproché de la vérité que le chiffre de 250,000, nous arrivons à une perte de plus de 65,000,000 de pieds cubes depuis la date du creusage de ce puits, à peu près l'équivalent de 2,520 tonnes de houille, c'est-à-dire près de 12,000 dollars! Il nous semble qu'une législation destinée à prévenir de semblables gaspillages trouverait ici sa place.

L'année suivante, une compagnie, solidement organisée par une charte du gouvernement de Québec, reprit ces intéressantes recherches, et fit faire, à ses risques et périls, des sondages sérieux à Maisonneuve près de Montréal et à Louiseville. Malheureusement les mineurs qui creusèrent les puits n'avaient pas l'expérience nécessaire pour mener à bonne fin des travaux de ce genre. Ils n'avaient jamais travaillé que dans les régions à pétrole, et de plus nos formations géologiques leur étaient à peu près complètement étrangères. Aussi les forages, n'ayant pas été faits comme ils auraient dû l'être, n'ont pas donné jusqu'ici de résultats satisfaisants.